

Pommes de terre à la Hongroise

Pour 6 personnes, il faut :

10 pommes de terre en robe des champs

5 œufs durs

1,5 saucisse de Morteau

50 cl de crème

La veille, mettre la saucisse à tremper dans l'eau froide.

Cuisson de chaque produit séparément :

- Remettre la saucisse dans une casserole d'eau froide et porter à ébullition pendant ½ heure.

- Cuire les pommes de terre dans de l'eau salée pendant ½ heure.

- Cuire les œufs, durs.

Garder les produits au chaud.

- Peler les pommes de terre.

- Ecaler les œufs durs.

- Retirer la peau de la saucisse.

- Couper en rondelles les pommes de terre, la saucisse et les œufs durs.

Au fond d'un plat beurré : Mettre une couche de rondelles de pommes de terre, puis une couche de rondelles de saucisses, puis une couche de rondelles d'œufs durs

- Terminer par une couche de rondelles de pommes de terre.

- Verser la crème sur le plat, saler, poivrer.

- Cuire au four environ 30 minutes à 210°C.

En fin de cuisson : ajouter un bol de lait chaud.

Recette de Clara & Gaby

C.L.I.C.

Centre Local d'Information et de Coordination

Le CLIC s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, aux personnes en situation de handicap et à leur entourage. Une équipe de professionnels est à votre écoute pour vous apporter des réponses individualisées.

Contacts : C.L.I.C. Nord Est Cotentin

PLACE DE L'EGLISE

B.P. 20

50550 SAINT VAAST LA HOUGUE

Téléphone : 02 33 43 46 32

Ariane LENICOLAIS Isabelle LEMESLE

Du lundi au vendredi de 9 h à 11 h 30

Visio relais

Le **visio-relais** installé dans les locaux de la communauté de communes du Val de Saire à **Quettehou**, (tel 02 33 23 12 80), 15 rue du Stade permet de dialoguer en direct avec un technicien conseil de la **CAF**, la **MSA**, la **CPAM** ou l'**URSSAF**

R.A.M.

Relais d'Assistantes Maternelles

Communauté de Communes du Val de Saire

15 RUE DU STADE

50630 QUETTEHOU

Téléphone : 02 33 23 12 36

Courriel : ram@val-de-saire.com

Ordures ménagères

Depuis le 1^{er} janvier 2011, lorsque le lundi, jour de collecte des ordures ménagères à Valcanville, coïncide avec un jour férié, le ramassage se fait comme d'habitude. Il n'y a plus de report au lendemain.

Le ramassage se fera le lundi de l'Assomption 15 août 2011

Taux de la taxe d'habitation

La réforme de la fiscalité locale entre en application en 2011 :

- Suppression de la Taxe Professionnelle (TP) et création de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)

- Transfert de la part départementale de la Taxe d'Habitation (TH) vers la commune et la communauté de communes.

Les taux de la taxe d'habitation ont donc été modifiés : 14,20% au lieu de 7,74% pour la commune et 6,43% remplace 3,83% à la communauté de communes.

Les députés ont adopté l'amendement du gouvernement qui rend automatiquement **neutre**, à la fois pour les **contribuables** et pour les **collectivités locales** et leurs groupements, le transfert au 1^{er} janvier 2011 de la part départementale de la taxe d'habitation.

Le tableau (page 6) montre que les cotisations 2010 et 2011 de la taxe d'habitation, pour une valeur locative moyenne de 1354 €, pour une résidence principale et hors abattement, sont identiques pour le contribuable.

Le maintien de la dotation communale des quatre taxes (85 601 € en 2011, 81 359 € en 2010) s'opère avec une contribution de 21 192 euros au GIR (Garantie Individuelle de Ressources) reversée par la commune.